

**campagne annuelle de dépistage auditif AuditionSanté**

**du 12 au 31 octobre 2009**

Pour passer un test de dépistage **gratuit**, il suffit de prendre rendez-vous près de chez soi, dans l'un des 362 laboratoires AuditionSanté de France, en composant le :

**3628**

et dire **AuditionSanté**

adresses précises par département disponibles sur ce site

*"Confiez votre audition à des professionnels."*  
Eddy MITCHELL

**TEST AUDITIF  
GRATUIT  
POUR TOUS**

**AUDITIONSANTÉ**  
LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE

www.auditionsante.fr

\*Test non médical

**PRÉVENTION DES TROUBLES AUDITIFS**

Avec AuditionSanté, Souriez, vous entendez ! C'est le conseil que donne Eddy Mitchell depuis le 14 septembre à la télévision afin d'inciter le plus large public possible à faire dépister un éventuel déficit auditif.

A partir de 55 ans, l'oreille commence à perdre de son acuité, phénomène naturel de vieillissement appelé presbyacousie qui concerne en France plus de 5 millions de personnes.

Le nerf auditif, s'il n'est pas suffisamment sollicité, a tendance à s'atrophier rapidement, plongeant la personne dans un isolement de plus en plus difficile à surmonter. Une perte d'audition décelée à ses premières manifestations sera moins pénalisante.

Or, l'appareillage de l'oreille dès l'apparition des symptômes de déficit, s'il ne ralentit pas ce vieillissement, permet à la personne dépistée et équipée de maintenir le contact avec son environnement et d'entretenir sa mémoire auditive.

Il faut cependant tenir compte des plus jeunes qui, par leurs pratiques culturelles (MP3, concerts, discothèques, etc.), sont aujourd'hui 35 000 à présenter de graves altérations du système auditif.

**Un dépistage peut aider ces jeunes à prendre conscience des risques qu'ils encourent.**

**contact presse : pascale allégatière  
pallegiere@auditionsante.fr**